



« Maîtriser les exigences réglementaires, techniques et d'accréditation pour la réalisation de mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public »

OBJECTIFS

- Savoir identifier les principaux polluants de l'air intérieur, leurs sources et leur impact sur la santé afin d'être capable d'appréhender l'enjeu sanitaire de la problématique de l'Environnement Intérieur
- S'approprier les exigences techniques et réglementaires dans le domaine de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les ERP (textes réglementaires et référentiel technique) afin d'être capable de mettre en œuvre la surveillance réglementaire en ERP
- Comprendre les données d'un dossier technique (de l'élaboration de la stratégie d'échantillonnage à l'exploitation des résultats de mesures réalisées jusqu'aux conséquences sanitaires et juridiques) afin d'être capable de mettre en œuvre la surveillance réglementaire en ERP
- S'approprier les principales exigences d'accréditation dans le domaine de la qualité de l'air intérieur (NF EN ISO/CEI 17025 et document Cofrac LAB REF 30) afin d'être capable de mettre en œuvre la surveillance réglementaire en ERP
- Connaître les principales préconisations et solutions techniques de maîtrise de la Qualité de l'Air Intérieur afin d'être capable de trouver des pistes d'amélioration de la QAI.

PUBLIC VISE

Responsable technique, responsable qualité, technicien de bureau d'études et/ou de laboratoires de prélèvement

INTERVENANT - FORMATEUR

Olivier PETRIQUE (Directeur associé – responsable technique de la société OXYGENAIR)

Référence : ENR-R3-10	Titre : Fiche pédagogique formation « QAI - ERP »
Indice : 3	

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé.

Il est recommandé de connaître le référentiel général d'accréditation pour les laboratoires (norme NF EN ISO/CEI 17025) et d'avoir si possible une expérience pratique de terrain dans le domaine de prélèvements en air intérieur.

Moyens pédagogiques mobilisés

Exposés, alternance d'apports théoriques et pratiques, retours d'expérience, travaux pratiques et exercices pratiques

Documentation remise

Support pédagogique remis à chaque participant comportant le texte des exposés (présentations PowerPoint)

Une attestation de stage sera adressée par courrier à chaque personne ayant assisté à la totalité de la session de formation

Formation intra ou inter-entreprises

- les formations intra-entreprises se déroulent dans le lieu choisi par l'entreprise client
- les formations inter-entreprises peuvent se dérouler à TOURS ou à PARIS

Durée

2 jours (16 heures)

Tarif

Nous consulter directement pour l'élaboration d'un devis personnalisé – tarif variable selon le nombre de participants et le lieu où se déroulera la formation. Tarif de base de 1000 euros HT par journée de formation.

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation de la formation en fonction de la situation de handicap portée à notre connaissance. En fonction des besoins spécifiques, nous mettons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Référence : ENR-R3-10	Titre : Fiche pédagogique formation « QAI - ERP »
Indice : 3	

PROGRAMME

1^{ère} journée

Identifier les principaux polluants de l'air intérieur, leurs sources et leur impact sur la santé

- Les polluants de l'air intérieur
- Les données et actualités de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur
- Bilan des études en cours en France, en Europe et à l'étranger : acteurs de la thématique, derniers résultats de la recherche, sources de données (littérature scientifique, sites web, publications de référence)

S'approprier les exigences techniques et réglementaires dans le domaine de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les ERP

- Le cadre générale des politiques publiques en matière de qualité de l'air intérieur
- Présentation des textes réglementaires et des documents techniques en vigueur dans le cadre de la surveillance des ERP (décrets relatifs à la surveillance de la qualité de l'air dans les ERP, documents techniques du CSTB et du LCSQA, norme ISO 16000-4, norme ISO 16017-2)
- Description du déroulement de la surveillance : campagne de mesures des polluants et l'évaluation des moyens d'aération
- Présentation des méthodes de mesures de la qualité de l'air : CO₂, formaldéhyde et benzène
- Présentation des équipements de mesures de la qualité de l'air : CO₂, formaldéhyde et benzène
- Connaître les Valeurs de référence, les Valeurs guides, et les Valeurs Toxicologiques de Référence de comparaison aux résultats obtenus
- Les risques juridiques en cas de non-respect de la réglementation

Comprendre les données d'un dossier technique (de l'élaboration de la stratégie d'échantillonnage à l'exploitation des résultats de mesures réalisées jusqu'aux conséquences sanitaires et juridiques)

- Présentation de l'ensemble des enregistrements associés (stratégie d'échantillonnage, données de terrain, métrologie, ...)

Référence : ENR-R3-10	Titre : Fiche pédagogique formation « QAI - ERP »
Indice : 3	

PROGRAMME (suite)

2^{ème} journée

Comprendre les principales exigences d'accréditation dans le domaine de la qualité de l'air intérieur (NF EN ISO/CEI 17025 et document Cofrac LAB REF 30)

- Présentation des exigences spécifiques d'accréditation (personnel, équipements, métrologie, traçabilité des mesures, ...)
- Présentation de solutions et des moyens possibles pour répondre à ces exigences

Connaître les principales préconisations et solutions techniques de maîtrise de la Qualité de l'Air Intérieur

- Matériaux et produits de construction : identifier les produits sources de pollution, reconnaître les éléments de caractérisation, connaître les sources de données et les outils de normalisation
- Les produits de consommation courante : reconnaître les produits sources au travers de leurs composés et de leurs impacts, connaître la réglementation en vigueur et les solutions pour limiter les expositions
- Assurer une bonne ventilation des locaux : - moyens d'aération, filtration, réduction des sources,
- Recourir aux systèmes d'épuration d'air / les principales solutions techniques disponibles et émergentes et leurs performances

Mises en pratique au cours de la formation

- *Manipulation d'un appareil de mesure du dioxyde carbone afin de mesurer le confinement de l'air de la salle de travail*
 - *Exercice pratique de l'élaboration d'une stratégie de prélèvement à l'exploitation d'un rapport d'études à partir d'un cas réel*
 - *Exploitation de données issues d'une campagne de mesure : calcul de l'indice de confinement / calcul des concentrations d'exposition en benzène et formaldéhyde en air intérieur / comparaison des résultats avec les normes réglementaires*
-

Référence : ENR-R3-10	Titre : Fiche pédagogique formation « QAI - ERP »
Indice : 3	

MODALITES D'EVALUATION – VALIDATION DES ACQUIS

- Questionnaire d'évaluation des acquis en amont de la formation
- Questionnaire de validation des connaissances acquises en fin de la formation et correction du questionnaire avec le formateur
- Evaluation de la formation à chaud par un questionnaire remis aux participants

DELAI D'ACCES

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est d'au moins 1 semaine.

CONTACT ET MODALITES D'ACCES

Pour tout établissement de devis/convention de formation ou toute demande d'informations, vous pouvez contacter par mail le responsable formations : damien.declerck@oxygenair.fr

Téléphone : 06.85.07.32.43